



## Avis sur la confidentialité

Le Conseil des arts du Canada a fait appel au cabinet de consultation en recherche CRG pour administrer un sondage en ligne pour mieux comprendre les défis et les besoins du secteur des arts au Canada. Les données recueillies aideront à obtenir un aperçu précis et à jour de l'état actuel du secteur à l'échelle nationale, ainsi qu'à brosser un portrait basé sur des données probantes qui pourra être utilisé par chacun d'entre nous pour nous assurer d'un soutien durable aux arts au Canada. Elles demeureront la propriété exclusive du Conseil des arts du Canada. Les sous-traitants n'utiliseront pas et ne divulgueront pas de renseignements personnels autrement que pour les motifs expressément autorisés. Ils ne conserveront aucune copie de ces renseignements après l'expiration du contrat. La collecte des renseignements personnels dans le cadre de ce sondage se fera sur une base volontaire.

L'accès aux données est réservé aux groupes suivants :

- Le cabinet de recherche canadien sous contrat CRG

Tout résultat, tableau ou résumé rendu accessible aux demanderesses ou aux demandeurs ou publié sur le site Web du Conseil des arts du Canada sera fourni de telle manière que soient préservés et protégés la confidentialité et les renseignements personnels des personnes ayant répondu au sondage.

Les renseignements recueillis ne seront pas redistribués.

Afin de protéger la confidentialité des personnes répondantes, le Conseil s'abstiendra de publier des tableaux de données agrégées dont la taille des cellules pourrait, de son avis raisonnable, faire en sorte que des renseignements personnels confidentiels soient divulgués.

Les renseignements recueillis ne serviront pas à prendre des décisions en lien avec les personnes répondantes.

Les renseignements personnels sous le contrôle du Conseil des arts du Canada sont assujettis à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), qui en encadre les paramètres de collecte, de création, d'exactitude, d'utilisation, de divulgation, de conservation et de protection. Ces renseignements sont associés au numéro de fichier [CC ART 202](#).

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous êtes en droit de demander à obtenir ou à faire corriger, auprès du Conseil des arts du Canada, tout renseignement personnel à votre sujet. Vous pouvez également déposer une plainte auprès du [commissaire à la protection de la vie privée du Canada](#) concernant tout élément mentionné ci-dessus.

[Loi sur la protection des renseignements personnels](#)

[Lois fédérales](#)

[laws-lois.justice.gc.ca](http://laws-lois.justice.gc.ca)